



Concours « Capitale française de la biodiversité » SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, VILLE NATURE 2 LIBELULES

Organisé par Natureparif et soutenu notamment par GrdF, le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, ce concours a pour objectifs d'identifier, valoriser et diffuser les bonnes pratiques des collectivités en faveur de la biodiversité. Une attention particulière a été portée au thème « L'eau, la ville, la vie ! », visant à promouvoir les démarches mises en place par la collectivité pour donner une véritable place à l'eau dans la ville : protection de la ressource, renaturation des espaces, prise en compte du cycle de l'eau, adaptation au changement climatique...

La Ville a obtenu le label « Ville nature 2 libellules » pour l'année écoulée. Celle-ci gère 1 206 ha de superficie urbaine ou terres artificialisées, 138 ha de terres agricoles. Elle bénéficie d'un site naturel classé de 44 ha et d'un espace boisé classé de 3 459 ha. Elle a mis en place un plan de gestion durable de ses espaces verts. Deux zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique sont également recensées sur la commune.



Prairie sur la terrasse

03/06
2014



CONTACT
Nathalie Grégoire
nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 83 / 06 50 79 76 63
www.saintgermainenlaye.fr

Une préoccupation forte

La biodiversité est une préoccupation forte dans les projets de développement de la ville, son PLU y consacre une part notable avec son Cahier des recommandations environnementales qui prévoit des conseils, notamment en matière de récupération et d'économie d'eau. Dans le PLU, sont notamment spécifiés la délimitation de la trame verte et bleue, la protection de la ressource en eau potable, le patrimoine arboré, les essences végétales préconisées, les emplacements réservés à la création d'espaces verts ou de continuité écologique.

Exemples :

- installation de cuves ou de récupérateurs d'eau sur les toitures des bâtiments publics pour le lavage des trottoirs (école des Écuyers, théâtre Alexandre-Dumas, stade George-Lefèvre),
- actions de sensibilisation auprès des habitants (communication, exposition, distribution d'économiseurs d'eau et de récupérateurs d'eau de pluie),
- création d'une coulée verte le long du Ru de Buzot, à venir.

Saint-Germain-en-Laye associe des acteurs (associations de protection de l'environnement, chercheurs) à la mise en œuvre de sa stratégie de préservation de la biodiversité et contribue à l'acquisition d'espaces naturels dans le but d'assurer leur protection foncière et environnementale. Elle prend également en compte la gestion des espaces privés dans sa politique de planification, à l'exemple de la charte pour le label Éco-quartier du futur quartier de la Lisière Pereire. Plan climat et Plan de déplacements urbains sont intégrés à sa démarche de protection de la biodiversité.

Elle prend en compte les connexions écologiques avec les territoires voisins : préservation de la plaine de la Jonction entre les forêts de Marly et de Saint-Germain, et travaille en intercommunalité sur les connexions cyclables. La Ville prévoit la végétalisation des toitures (tapis de sédum) dans le cadre de la rénovation ou de la construction de bâtiments publics ou privés, la préservation des sols...



Vignes de Saint-Germain

Végétalisation & fleurissement

Utilisation privilégiée d'essences végétales locales, végétalisation des bâtiments, des ronds-points et îlots directionnels, création de haies d'essences variées, plantation d'arbres d'essences locales variées.

Entretien & gestion

Fauche tardive des espaces en herbe, utilisation de compost produit localement, limitation des fauches des accotements routiers, création de micro-milieux (prairies...).

En matière d'usage

Zéro pesticide sauf pour quelques espaces contraints (cimetière du centre-ville, terrains de sport), zéro engrais chimique (sauf terrains de sport).

La Ville assure un programme de protection d'espèces indicatrices du fonctionnement des milieux : coléoptères, oiseaux, mammifères dans le cadre de la gestion de la forêt et des abeilles solitaires en lien avec l'Opie.

Gestion des eaux

Récupération des eaux de pluie, réseau de noues, réouverture de cours d'eau, économie d'eau d'arrosage, fontaines d'agrément en circuit fermé.

Enfin, elle mène des actions en faveur de l'imperméabilisation des sols : préservation des zones d'infiltration de l'eau et création de nouvelles zones (jardins de pluie, noues paysagères), création de parkings perméables (végétalisés en pavés non joints).

Actions à vertu pédagogique et participative

Un hôtel à insectes pédagogique - destiné à sensibiliser la population - est installé dans le jardin du centre administratif. La Ville s'appuie sur une sensibilisation aux thématiques de désherbage manuel et aux pratiques de fleurissement et de compostage auprès de la population.

Dans le même esprit, un jardin pédagogique a été créé dans l'école maternelle Giraud-Teulon et des opérations récurrentes de propreté et de respect de la biodiversité en forêt ponctuent les saisons. Ces actions citoyennes sont organisées avec l'appui et le soutien

de : l'association des Amis de la forêt, les Ateliers de l'environnement et de la démocratie, l'Office national des forêts, l'Office pour la protection des insectes et de l'environnement.

Actions d'éducation à l'environnement et à la biodiversité

Conférences sur la protection de l'environnement, élaboration de sentiers nature, soutien aux projets d'éducation à l'environnement dans les écoles, sensibilisation au jardinage naturel, installation d'une ferme pédagogique pendant les Journées du patrimoine et du cadre de vie, visite du territoire urbain et naturel proposée à tous les nouveaux Saint-Germainois.

La Ville encourage la création de jardins familiaux (SNCF, lycée horticole dans le cadre de l'intercommunalité) et incite les bailleurs sociaux à créer des jardins familiaux en pied d'immeuble.

Biodiversité et politique sociale

La Ville a recours à des associations d'insertion (entretien, chantiers verts, etc.), collabore avec la Maison de la justice et du droit (TIG). Elle cherche à porter la consolidation des espaces verts dans les quartiers d'habitat social, collectif, en lien étroit avec les bailleurs sociaux.

Politique d'achat et de gestion responsable

Achats verts (papier recyclé, fournitures administratives), usage de bois locaux certifiés et non traités, produits frais locaux ou bio pour la restauration collective scolaire, clauses environnementales dans les marchés publics, conception de l'éclairage public (ampoules à Led), gestion spécifique des déchets organiques fermentescibles, développement de l'agriculture urbaine, entretien et propreté des bâtiments publics avec des produits éco-labellisés, dématérialisation des factures, Agorastore (vente en ligne du matériel usagé pour leur donner une seconde vie), mise à disposition de bacs à compost pour les riverains...



(Photo agence Vigneron)

Projet de La Lisière Pereire

Cas concrets

Dans le cadre du concours, la Ville a présenté des actions engagées ou réalisées, comme le projet de la Lisière Pereire qui s'inscrit dans une démarche de développement durable avec la mise en place d'ouvrages de rétention, d'équipements hydro-économiques, de noues et de toitures végétalisées, le respect du patrimoine paysager et la protection de la biodiversité. La Ville a signé la charte « Éco-quartiers ».

Enfin, le Programme local de la promotion des économies de la ressource eau, qui encourage la valorisation du potentiel d'économie d'eau par les usagers (adaptation des pratiques).

Ainsi, ont été mis en place :

- la fermeture des bouches de lavage pour nettoyer les trottoirs,
- l'achat de bacs à fleurs à réservoir d'eau intégré avec des plantes plus résistantes à la chaleur et moins consommatrices d'eau,
- les bâtiments municipaux équipés de chasses d'eau à deux débits, de robinets fontaines dans les écoles,
- le nettoyage des graffiti par hydrogommage,
- la fourniture de bacs récupérateurs de pluie aux usagers volontaires pour un prix symbolique de 15 €.

Ce plan a permis à la direction de l'Environnement de réduire sa consommation en eau de 30 %, soit 150 000 €/an, pour le nettoyage des rues.



MA VILLE DURABLE



SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



ÉCONOMIE D'EAU



Dans le cadre des actions menées en faveur du développement durable, la Ville préserve les ressources en eau et réalise des économies sur l'entretien des espaces verts et fleuris, en requalifiant ce massif d'une superficie de 90 m² en vivaces et arbustes.

- Floraison chaque année après l'hivernage
- Paillage et réseau d'arrosage très économes
- Choix des végétaux en fonction de l'exposition
- Essences robustes et peu consommatrices en eau (arrosage qui en cas de sécheresse, tard la première année de plantation)



ENTRETIEN ÉCONOME

Pour plus d'informations
www.saintgermainenlaye.fr



QUELQUES CHIFFRES

PROPORTION DE ZONES NATURELLES DANS LA VILLE

73 %

PROPORTION DE ZONES NATURELLES DÉSIGNÉES

16

NOMBRE DE VISITES ÉDUCATIVES ORGANISÉES CHAQUE ANNÉE DANS LES PARCS

NOMBRE DE PARTENARIATS LIÉS À LA BIODIVERSITÉ

5

NOMBRE D'OPÉRATIONS DE SENSIBILISATION PAR AN

10

MA VILLE DURABLE



SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



HÔTEL À INSECTES

Pour favoriser l'installation de la faune locale pollinisatrice et lutter naturellement contre les ravageurs dans les jardins, la Ville installe son premier « hôtel à insectes » qui reconstitue les habitats naturels des alliés du jardinier.

Merci de bien vouloir respecter cet espace.
Direction de l'Environnement et du Cadre de vie





Les chrysope

Ils logent dans la moelle des tiges de saule, dans des boîtes percées ou encore dans des boîtes remplies de fibres d'emballage ou de papier froissé et qui se nourrissent de pucerons.

Les carabes

Ils appartiennent à la famille des coléoptères et sont souvent confondus avec les scarabées. Leur larve sont de grandes dévoreuses de parasites (ballants de la moquette, chenilles de carpocapses...). Ils trouvent refuge dans les vieilles souches ou sous des morceaux de branches.

Les perce-oreilles

Ils sont de bons auxiliaires contre les pucerons. Ils s'installent volontiers sous un pot de fleur retourné et rempli de paille, de foin ou de fibres de bois.



Pour plus d'informations > www.saintgermainenlaye.fr

